

Automne 2009

Contenu :

- 1. Introduction**
- 2. La rentrée**
- 3. Démarche qualité**
- 4. Médiation et service de santé**
- 5. Nouvelle ordonnance de formation**
 - *Laborantins CFC*
 - Nouveau programme de formation**
 - *Techniciens en salle d'opération ES*
- 6. Agenda**
- 7. Divers**

1. Introduction

C'est avec grand plaisir que nous vous adressons le premier numéro de notre « Lettre d'informations » de l'Ecole supérieure de la santé.

Ce document nous donne l'occasion de vous communiquer un aperçu des changements que nous avons mis en place en lien avec les modifications du cadre légal de la formation et les divers projets qui ont été initiés dans le courant de l'année.

Nous espérons que vous aurez du plaisir à recevoir ce document et vous en souhaitons d'ores et déjà une bonne lecture !



2. La rentrée

Cette année encore, la rentrée s'est parfaitement déroulée. Voici un aperçu des effectifs des élèves de première année, par filière :

- Techniciens en analyses biomédicales ES :
14 élèves
- Laborantins en biologie CFC FPA
(formation professionnelle accélérée):
26 élèves
- Laborantins en biologie CFC dual
(apprentissage chez un employeur):
10 élèves dont :
 - 7 élèves* en MPT (maturité prof. technique intégrée)
- Laborantins en chimie CFC dual :
22 élèves dont :
 - 13 élèves* en MPT
- Techniciens en salle d'opération ES :
19 élèves

3. Démarche qualité

Dans le but de répondre aux exigences de l'OFFT et afin de garantir la satisfaction de nos « clients », notre établissement a mis en place une démarche qualité en vue d'obtenir la certification de la norme ISO 9001/2008.

L'audit de certification a été planifié au 3 décembre 2009. Nous ne manquerons pas de revenir sur ce sujet dans notre prochain numéro.

4. Médiation et service de santé

Nous rappelons qu'une médiatrice ainsi qu'une infirmière scolaire sont à disposition de tous nos élèves.

5. Nouvelle ordonnance de formation

Laborantins CFC

En août 2008, une nouvelle ordonnance de formation a remplacé les règlements d'apprentissages des CFC de laborantin-e en biologie et en chimie. Nous entamons actuellement la deuxième année du programme selon le nouveau plan de formation.

A la lecture du nouveau plan de formation, vous aurez constaté le contraste avec les anciens règlements et vous aurez certainement mesuré le niveau de complexité de l'opérationnalisation de l'ensemble des objectifs. Du point de vue de l'enseignement des connaissances professionnelles, ces changements ont retenu toute notre attention et nous avons, au cours de la première année, mis en œuvre une réflexion et un travail didactique et pédagogique spécifique avec les enseignants.

Voici un bref tour d'horizon des changements :

Le plan de formation est le même pour les apprentis en chimie et en biologie. C'est essentiellement la partie *connaissances*

professionnelles appliquées qui comprend des cours spécifiques aux deux orientations.

Il n'existera plus d'examen partiel (CP1) en fin de deuxième année pour laborantin-ne en biologie. Tous les examens de CFC se dérouleront au terme de la formation.

La dotation horaire du nouveau plan de formation reste stable, ce qui nous a permis de conserver le plan de formation de la maturité professionnelle technique intégrée.

Le plan de formation met un accent particulier sur les compétences linguistiques en français et en anglais qui doivent être considérées comme des connaissances professionnelles. L'examen CFC d'anglais professionnel est obligatoire pour tous les apprentis. Le programme d'anglais a subi un profond remaniement didactique. L'enseignement ne s'oriente plus sur une suite des apprentissages de l'école obligatoire, mais s'appuie sur des situations de communications authentiques du champ professionnel avec un accent sur l'entraînement de l'expression orale.

L'ordonnance spécifie également que l'enseignement doit intégrer la formation aux compétences sociales et personnelles et aux compétences méthodologiques (pp.28-29). Un groupe d'enseignants s'est réuni pour identifier la part dévolue au développement de ces aspects dans chaque discipline. Un travail de projet planifié au 2^{ème} semestre a permis de travailler spécifiquement ces aspects. Les élèves ont choisi un sujet et entrepris une « démarche projet » encadrée par deux enseignants pour finalement produire un poster scientifique. Les posters sont reproduits ci-dessous.

Nouveau programme de formation

Techniciens en salle d'opération ES

Le nouveau programme de formation (en référence au PEC du 04.07.2009) est appliqué depuis la rentrée 2009 pour les élèves de première année de la filière.

Cette formation se distingue par un système modulaire à travers les trois années d'études. Lors du temps d'essai (les premiers six mois), trois modules sont à réussir impérativement. En cas d'échec à un module, l'élève a la possibilité de faire une remédiation. La note du module est alors la moyenne entre la première note d'examen et la note de la remédiation. Pour être promu, l'élève doit réussir tous les modules.

Lors de la première année, une grande nouveauté a été apportée, soit cinq jours d'observation dans un bloc opératoire pendant la période de cours. De même, pendant le stage, les élèves reviendront deux journées à l'école afin de travailler sur des études de cas.

A travers ces échanges, le training-transfert entre l'école/stage et le stage/école sera ainsi favorisé.

6. Agenda

Séances d'informations :

Des séances sur les différentes filières sont prévues à l'Ecole supérieure de la santé – auditoire (salle 303) 1^{er} étage, soit :

Technicien-ne en salle d'opération (TSO-ES)

- mercredi 09 décembre 2009 à 17h00
- mercredi 20 janvier 2010 à 15h00
- mercredi 24 février 2010 à 17h00

Laborantin-e / Technicien-ne en analyses biomédicales (TAB-ES)

- mercredi 20 janvier 2010 à 17h00
- mercredi 03 mars 2010 à 17h00

La formation TAB-ES est accessible à toute personne titulaire d'un CFC de laborantin-e en biologie. Elle se déroule en alternance école-stages sur 2 ans.

En juillet 2009, c'est la deuxième volée de technicien-ne en analyses biomédicales qui a terminé sa formation selon le nouveau programme de formation.

Au terme de leur formation, les élèves effectuent des travaux de diplôme. Ils sont consultables sur le site Internet de l'école.

Les tests d'aptitudes pour l'admission des TSO et des laborantin-es sont prévus le

- mercredi 21 avril 2010 à 14h00

Journée à ski

Comme l'an passé, une journée à ski est prévue pour tous les élèves et le personnel de l'école qui souhaite s'y joindre (direction, enseignants, personnel administratif). Elle se déroulera le

- vendredi 29 janvier 2010

7. Divers

A toutes fins utiles, nous vous communiquons les noms des commissaires d'apprentissage, soit :

pour la biologie, Madame Nathalie Borrajo

pour la chimie, Monsieur Yves Houst.

N'oubliez pas de consulter régulièrement notre site Internet www.essante.ch sur lequel vous trouverez également des précisions sur les filières et autres informations utiles.

Vous pouvez également y déposer vos offres d'emploi, sous la rubrique « Bourse de l'emploi ».

Travail de TCPI (Travail coopératif sur un projet interdisciplinaire) des élèves dual de chimie et biologie 1^{ère} année (année scolaire 2008-2009).

Vous trouverez les versions au format A4 ci-dessous.

LES ARMES BIOLOGIQUES ET CHIMIQUES

SOCIALISER/QUE : Pourquoi les armes biologiques et chimiques ?

Les armes biologiques et chimiques sont des armes de guerre qui utilisent des agents biologiques ou chimiques pour causer des dommages à l'ennemi. Elles sont considérées comme des armes de destruction massive.

LES ARMES BIOLOGIQUES

Les armes biologiques utilisent des agents biologiques tels que des bactéries, des virus, des champignons ou des toxines pour causer des maladies ou la mort. Elles sont souvent plus difficiles à détecter et à traiter que les armes chimiques.

LES ARMES CHIMIQUES

Les armes chimiques utilisent des produits chimiques toxiques pour causer des dommages à l'ennemi. Elles sont souvent plus faciles à produire et à transporter que les armes biologiques.

LES ARMES NUCLEAIRES

Les armes nucléaires utilisent l'énergie nucléaire pour causer des dommages à l'ennemi. Elles sont considérées comme la forme la plus puissante d'armes de destruction massive.

LES ARMES LASER

Les armes laser utilisent un faisceau de lumière intense pour causer des dommages à l'ennemi. Elles sont souvent considérées comme une arme de guerre futuriste.

TCPI : armes biologiques et chimiques

PROJET COOPÉRATIF SUR UN PROJET INTERDISCIPLINAIRE

Introduction

Les armes biologiques et chimiques sont des armes de guerre qui utilisent des agents biologiques ou chimiques pour causer des dommages à l'ennemi. Elles sont considérées comme des armes de destruction massive.

Les armes biologiques

Les armes biologiques utilisent des agents biologiques tels que des bactéries, des virus, des champignons ou des toxines pour causer des maladies ou la mort. Elles sont souvent plus difficiles à détecter et à traiter que les armes chimiques.

Les armes chimiques

Les armes chimiques utilisent des produits chimiques toxiques pour causer des dommages à l'ennemi. Elles sont souvent plus faciles à produire et à transporter que les armes biologiques.

Les armes nucléaires

Les armes nucléaires utilisent l'énergie nucléaire pour causer des dommages à l'ennemi. Elles sont considérées comme la forme la plus puissante d'armes de destruction massive.

Les armes laser

Les armes laser utilisent un faisceau de lumière intense pour causer des dommages à l'ennemi. Elles sont souvent considérées comme une arme de guerre futuriste.

Est-ce que les armes biologiques/chimiques sont un sujet tabou ?

Les armes biologiques et chimiques sont souvent considérées comme des sujets tabous en raison de leur nature délicate et de leur potentiel destructeur. Cependant, il est important de les aborder de manière ouverte et transparente pour mieux comprendre leurs implications et les moyens de les contrôler.

Les armes biologiques

Les armes biologiques sont souvent considérées comme un sujet tabou en raison de leur nature délicate et de leur potentiel destructeur. Cependant, il est important de les aborder de manière ouverte et transparente pour mieux comprendre leurs implications et les moyens de les contrôler.

Les armes chimiques

Les armes chimiques sont souvent considérées comme un sujet tabou en raison de leur nature délicate et de leur potentiel destructeur. Cependant, il est important de les aborder de manière ouverte et transparente pour mieux comprendre leurs implications et les moyens de les contrôler.

Est-ce que les bombes biologiques/chimiques font peur, et si oui, pourquoi ?

Les bombes biologiques et chimiques sont souvent considérées comme des sujets tabous en raison de leur nature délicate et de leur potentiel destructeur. Cependant, il est important de les aborder de manière ouverte et transparente pour mieux comprendre leurs implications et les moyens de les contrôler.

Les bombes biologiques

Les bombes biologiques sont souvent considérées comme un sujet tabou en raison de leur nature délicate et de leur potentiel destructeur. Cependant, il est important de les aborder de manière ouverte et transparente pour mieux comprendre leurs implications et les moyens de les contrôler.

Les bombes chimiques

Les bombes chimiques sont souvent considérées comme un sujet tabou en raison de leur nature délicate et de leur potentiel destructeur. Cependant, il est important de les aborder de manière ouverte et transparente pour mieux comprendre leurs implications et les moyens de les contrôler.

Editeur : direction de l'ESSanté

Lausanne, novembre 2009

TCPI : armes biologiques et chimiques

Comment sont établis, mis en œuvre, régis les plans de protection par l'Etat ?

Introduction

De nombreuses organisations civiles et militaires de tous niveaux, de la Confédération aux communes, collaborent ensemble pour former des plans de protection en cas d'accidents atomiques, biologiques, chimiques (ABC). Le B comprend la libération des agents pathogènes. Le C signifie la dissémination des substances toxiques sous toutes ses formes. Pour établir un plan de protection il faut que tous ses organismes collaborent étroitement.

La Confédération

A l'échelon fédéral, il existe plusieurs organes civils qui se partagent un grand nombre de tâches dans les trois domaines ABC. Dans les sections chimiques et biologiques, la confédération assume uniquement des fonctions de coordination et d'appui.

Le DDPS

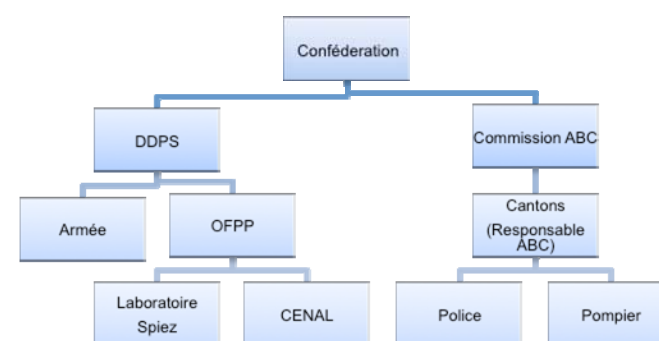
Le Département de la Défense de la Protection de la population et des Sports (DDPS) soutient la ComABC, si les retombées sont majeures. Ce qui signifie que le département est là en aide, si besoin est. Ce département est sous-divisé en deux branches : l'OFPP (Office Fédéral de la Protection de la Population) et l'armée.

L'Armée

Elle n'intervient que sur ordre du DDPS, si la situation d'alarme s'étend sur toute la Suisse. Elle est surtout là pour venir en aide à la population sinistrée.

L'OFPP

L'office a un rôle d'information de la population à travers des brochures, la radio, les médias et les conférences.



Organigramme hiérarchique pour la mise en place des plans.

La Centrale Nationale d'Alarme

(CENAL) est l'organe de la Confédération spécialisé dans les événements de force majeure (Accidents ABC, catastrophes, accidents industriels, etc). Elle alerte les autorités, transmet l'alarme à la population et leur donne des ordres.

Le Laboratoire Spiez

C'est l'institut suisse qui élabore les connaissances de base dans le domaine de la protection ABC, en matière de prévention, élaboration des mesures de protection et de maîtrise d'événements.

La Commission ABC

La Commission fédérale pour la protection ABC (Commission ABC) est une commission administrative extraparlamentaire permanente. Elle est intégrée sur le plan administratif, à l'Office Fédéral de la Protection de la Population (OFPP) du Département Fédéral de la Défense, de la protection de la Population et des Sports (DDPS). La Commission fédérale ABC a élaboré des mesures, stratégies qui visent à garantir une protection optimale de la population. Elle est composée de 15 membres et 120 experts dans toute la Suisse.

Les Cantons

Lors d'événements biologiques ou chimiques, les sapeurs pompiers sont les premiers sur les lieux. Les laboratoires cantonaux accomplissent de nombreuses tâches relevant de la protection ABC.

Il y a des responsables ABC pour chaque canton. Les cantons coopèrent avec la Confédération afin de garantir la meilleure protection possible à la population.

Les Pompiers

Ils sont les premiers à arriver sur le lieu sinistré. Ils commencent par délimiter la zone concernée. Cette délimitation va jusqu'à 120 mètres. Ils ont des tenues différentes et adaptées selon la zone où ils se trouvent. Ces tenues passent de la simple combinaison anti-feu à la tenue en photo qui est utilisée lors d'accidents ABC pour approcher à moins de 30 mètres de la zone sinistrée. Il y a des camions spécialisés pour tous types d'intervention. Le camion section chimie est équipé de tout le matériel nécessaire passant de la douche de décontamination au détecteur de produits chimiques (exemple : les tubes Dräger).



Tenue de protection en cas d'accident chimique.



Camion d'intervention.

Sources : M. Frédéric Zbinden, sapeur-pompier
M. Bezançon, responsable de l'information à l'IRA
M. Andréas Bucher, chef de l'information au laboratoire Spiez
La commission ABC ainsi que le site internet de la Confédération
Mme. De Quattro, conseillère d'Etat

PROBLEMATIQUE : Pourquoi les normes internationales interdisent-elles l'usage des armes chimiques et biologiques ?

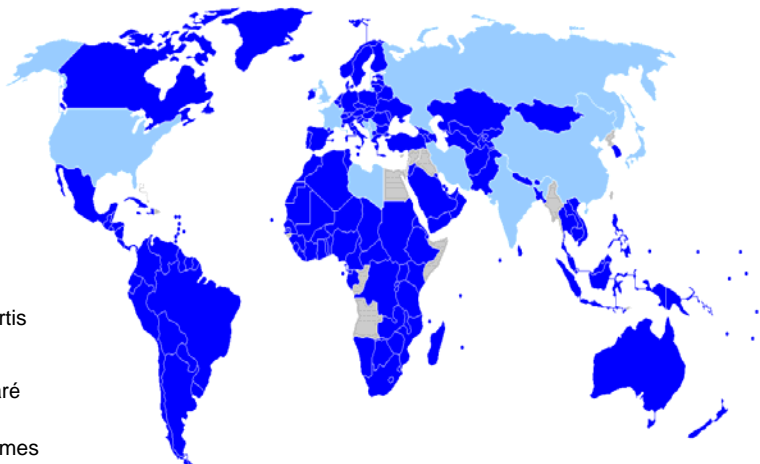
INTRODUCTION

Les armes biologiques et chimiques représentent une catégorie d'armes qui sont considérées comme perfides et criminelles. Bien qu'interdites, elles sont malheureusement encore utilisées lors de certains conflits. Ci-dessous sont exposés deux paragraphes traitant deux éléments clés. L'un résume le protocole de Genève, première convention à interdire l'usage des armes chimiques et biologiques, tandis que l'autre résume les actions du CICR après la première guerre mondiale, qui fût le principal élément déclencheur de la lutte contre les armes biologiques et chimiques.

PROTOCOLE DE GENEVE (1928)

Le protocole de Genève est le premier traité international interdisant l'emploi pendant la guerre, d'armes chimiques et biologiques. Il n'interdit pas leur production, stockage et leur transfert. Ouvert à la signature le 17 juin 1925, il est entré en vigueur le 8 février 1928, et a été ratifié par de nombreux pays.

- **Bleu foncé** : Etats faisant partis du traité.
- **Bleu clair** : Etats ayant déclaré des stocks et/ou ayant des capacités de production d'armes chimiques.
- **Gris** : pas d'informations.



PREMIERE GUERRE MONDIALE (1914-1918)

A la fin de la première guerre mondiale, le CICR (Communauté Internationale de la Croix Rouge) a déclaré que si des armes chimiques et biologiques étaient acceptées comme moyen de guerre, il entreprendrait une lutte féroce qui conduirait à l'abolition de ces dernières. Leur emploi durant la première guerre mondiale a été l'élément déclencheur conduisant à la ratification du protocole de Genève, à cause des terribles souffrances qu'elles ont causées.



La première utilisation d'armes chimiques eu lieu à Ypres en Belgique, qui a donné son nom à l'un des plus célèbres gaz de combat, l'ypérite ou gaz moutarde, le 22 avril 1915, par l'émission d'une vague de chlore.

Les Allemands libèrent 180 tonnes de chlore sous forme de nuage sur les alliés. 15'000 hommes hors de combat dont 5'000 morts.

TORTURANTES

L'emploi des armes biologiques et chimiques cause souffrances et mutilations. De plus, certaines de ces dernières ont des effets cancérogènes, incapacitants et neurotoxiques.

On ne meurt pas forcément d'une attaque chimique ou biologique, mais les séquelles psychologiques et physiques restent et sont souvent plus importantes que lors d'une attaque avec des armes conventionnelles.

INCONTROLABLES

Les armes biologiques et chimiques ont des conséquences graves et irréversibles pour l'homme et son environnement. Elles sont souvent tératogènes (effets néfastes sur les générations futures). Il n'y a pas de circonscriptions de leurs effets dans le temps et l'espace.

Les composants chimiques de ces armes traversent les frontières via le vent, les animaux, etc. De ce fait, les pays non concernés sont également touchés. De plus, elles ne sont pas spécifiques quant aux individus visés.

PERFIDES

Contrairement aux armes « classiques », celles contenant un agent chimique ou biologique sont souvent silencieuses ; pas forcément de détonation, et leurs effets ne sont pas forcément instantanés. On ne constate pas de dégâts matériels, ce n'est pas le cas concernant l'environnement et les populations.

Elles visent les êtres vivants, dans le but de réduire leurs capacités physiques et psychiques, d'anéantir leurs ressources et finalement de les tuer. Il est difficile de prouver qu'une attaque biologique ou chimique a bien eu lieu, car le déversement de produits toxiques peut être dû à un accident et une contamination biologique à une épidémie naturelle. Les preuves sont moins évidentes lors d'une attaque traditionnelle.

GUERRE DU VIET NAM (1961-1971)

L'agent orange est un herbicide utilisé pendant les années 1960 aux Etats-Unis et en URSS. On ne pensait alors pas qu'il pouvait être toxique pour l'homme. L'agent orange fut utilisé pendant la guerre du Viêt Nam pour défolier les forêts et ainsi empêcher les vietnamiens de se cacher. On estime que 80 millions de litres ont été déversés et que 20 % des forêts et 400 000 hectares de cultures ont été détruits. De 2,1 à 4,8 millions de vietnamiens ont été directement exposés à l'herbicide auxquels il faut ajouter un nombre incalculable de civils et de militaires américains. Les conséquences d'une exposition à cette toxine sont terribles : cécité, diabète, cancers et malformations congénitales.



CONFLIT IRAK/IRAN Halabja (1988)

Halabja est une ville au nord de l'Irak qui a subi une attaque chimique le 16 mars 1988 durant la guerre Iran-Irak. La population kurde a été massacrée dans le cadre de l'Anfal, (projet militaire Irakien visant à disséminer la population Kurde), sous le règne de Saddam Hussein. Cinq mille civils ont péri.

Le Monde, 24 Juin 2007

« Salem Abdelrahman Abdelwahab, aujourd'hui professeur d'école le matin et tailleur l'après-midi, avait alors 12 ans. "Nous nous étions réfugiés dans des abris quand nous avons senti cette odeur étrange, raconte-t-il. Très vite, la rumeur a couru d'une attaque chimique. Tout le monde est sorti pour fuir la ville. Certains sont tombés raides morts, d'autres au volant de leurs voitures, bloquant l'accès des routes. J'ai couru à travers champs vers la frontière (iranienne). Le sol était jonché de cadavres. J'ai vu des gens secoués de convulsions ou de rires hystériques. Je me suis évanoui. J'ai repris connaissance dans les bras d'un soldat iranien. On m'a dit que ma famille était vivante, dans un autre hôpital. C'était pour me remonter le moral : je ne l'ai jamais revue." »



"Sarkhell Gafar", directeur du mémorial de la ville: "Ceux qui ont conservé un corps sain restent malades dans leur tête." Le gaz les avait rendus aveugles", murmure-t-il. "Du liquide coulait de leurs yeux. Ils n'ont pas pu s'enfuir..." Il ajoute : "A Halabja, nous sommes devenus "différents". Nous n'arrivons pas à être heureux, nous sommes parfois agressifs. Moi, par exemple, je m'énerve facilement." »

Dans un premier temps, il n'a pas pu être prouvé que le gaz fut largué par l'armée Irakienne. Ainsi, l'Iran fut soupçonné. On constate que cette attaque chimique ne laisse pas, ou peu de preuves concernant son origine à l'inverse d'armes traditionnelles facilement reconnaissables. Les rescapés sont terrorisés, ils en gardent de lourdes séquelles psychologiques. La mort infligée aux victimes est une torture, un massacre à grande échelle due à une attaque perfide tuant sans distinctions hommes, femmes, enfants et vieillards.

CONCLUSION

Les normes internationales ont été rédigées au fur et à mesure de leur usage et depuis qu'elles représentent un véritable danger, car utilisées à grande échelle.

Les raisons d'interdiction principales à retenir sont : l'incapacité de protection en cas d'attaque, la non circonscription des effets du produit et du produit en lui-même dans le temps et l'espace. Ces attaques sont perfides, torturantes et incontrôlables. Les dommages collatéraux ainsi que les séquelles physiques et psychologiques sont importantes. De plus, il est souvent difficile de relier une attaque à un pays ou un groupe, comme le montre l'exemple d'Halabja.

Leur usage s'apparente à des crimes de guerres mais surtout à des crimes contre l'humanité définies par : « le meurtre, la torture, l'extermination et d'autres actes inhumains de caractère analogue causant intentionnellement de grandes souffrances ou des atteintes graves à l'intégrité physique ou à la santé physique ou mentale ». Ce sont des armes de destruction massive.

Plus qu'interdire leur utilisation, les normes internationales prohibent leur fabrication et leur stockage (convention 1993, CICR), dans le but d'éviter des conflits qui dégénéreraient et qui toucheraient des populations civiles et non-concernées. La guerre doit être contrôlée et ces armes sont incontrôlables.

PERSPECTIVES

Il y a peu d'exemples relatifs aux armes biologiques, car celles-ci sont plus difficiles à détecter. De plus, les attaques potentielles peuvent être attribuées à une épidémie « naturelle ».

Il serait intéressant de pousser plus loin les recherches concernant le rapport entre l'usage de ces armes et les effets directs sur les normes internationales. Outre cela, on pourrait s'intéresser aux sanctions en cas d'utilisations, de violations des normes, ainsi qu'aux mesures de surveillance à l'égard des pays qui en détiennent encore.

SOURCES

Livres – Normes – Images + Carte

- Encyclopédie Universalis (CICR)
- Les armes chimiques et bactériologiques (biologiques) et les effets de leur utilisation éventuelle. Rapport du secrétaire général des Nations Unies, New York 1969.
- <http://www.icrc.org>
- <http://fr.wikipedia.org>
- <http://www.wakeupamericanspree.blogspot.com/>
- <http://a.abcnews.com>

Est-ce que les bombes biologiques/chimiques font peur, et si oui, pourquoi ?

Introduction

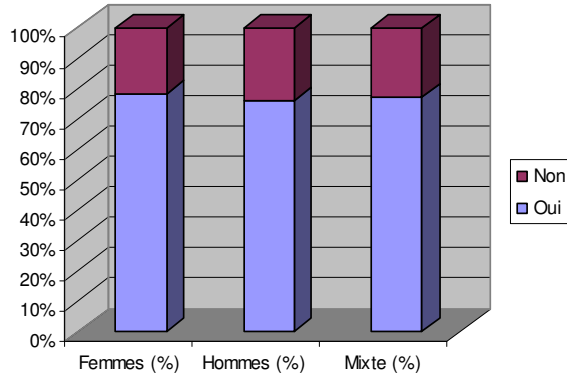
Notre travail a consisté à se pencher sur la problématique « Est-ce que les bombes biologiques/chimiques font peur, et si oui, pourquoi ? ».

Dans ce but, nous avons reposé notre étude sur des sondages effectués parmi la population lausannoise le 21 avril et le 5 mai 2009 sur la place de la Riponne et à Saint-Laurent.

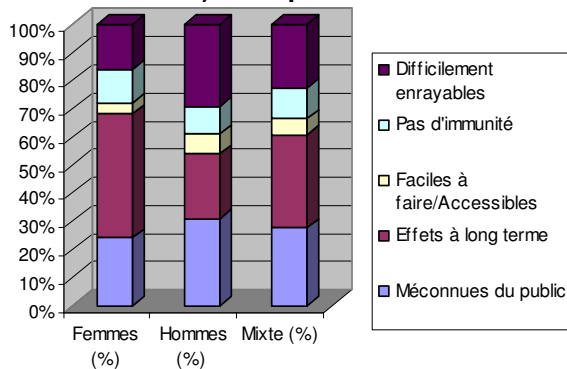
Une entrevue avec un spécialiste avait été envisagée, mais pour cause d'impossibilité à trouver une telle personne, nos questions spécifiques ont dû être abandonnées, nous obligeant à nous en tenir à des suppositions reposant sur les résultats des sondages pour répondre à notre problématique.

Les graphiques qui suivent, illustrant les résultats des sondages, nous permettent d'observer l'influence du sexe des personnes interrogées sur la problématique.

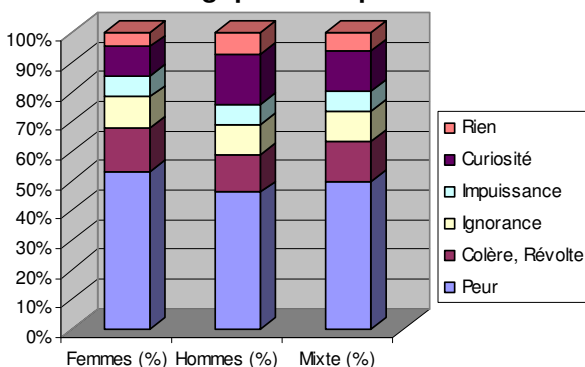
1) Est-ce que les bombes biologiques/chimiques, vous font peur ?



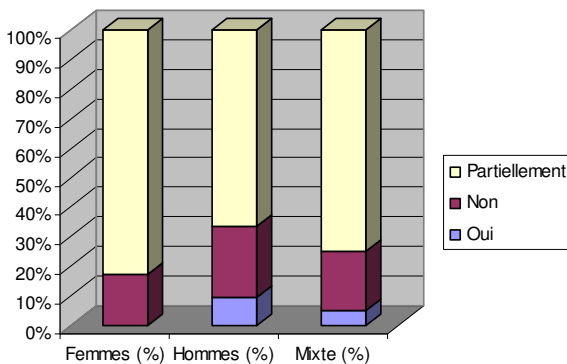
2) Pourquoi ?



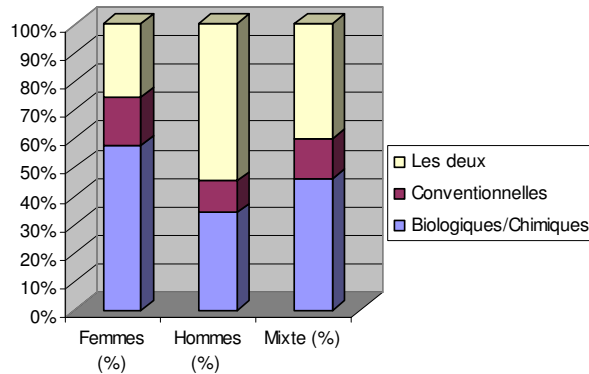
3) Que vous évoque le terme "bombe biologique/chimique" ?



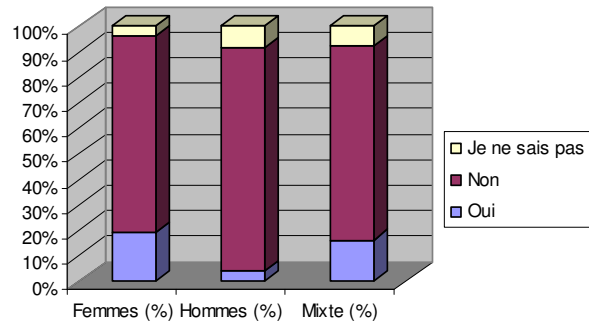
4) Connaissez-vous exactement les effets néfastes de ces bombes ?



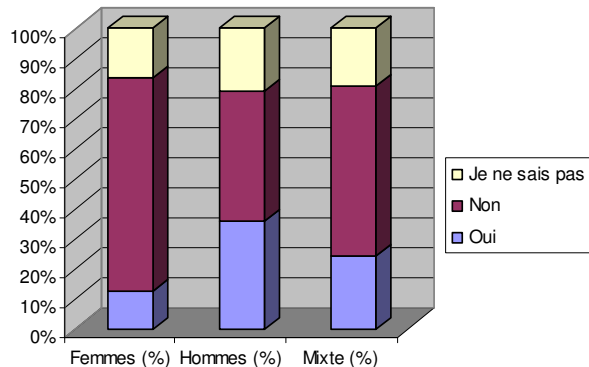
5) Avez-vous davantage peur des bombes biologiques/chimiques ou des bombes conventionnelles ?



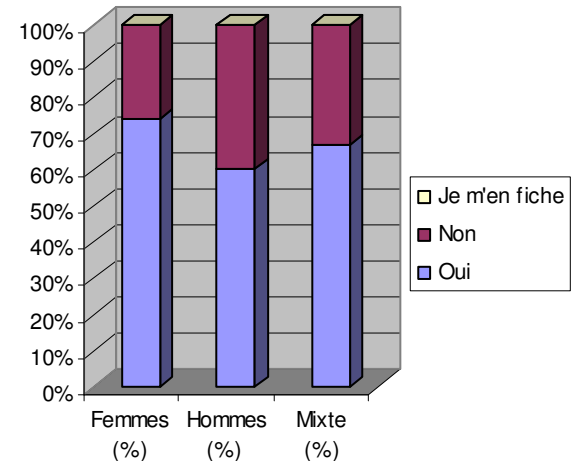
6) Pensez-vous que les autorités sont préparées et qualifiées pour répondre à ce genre de cas extrême ?



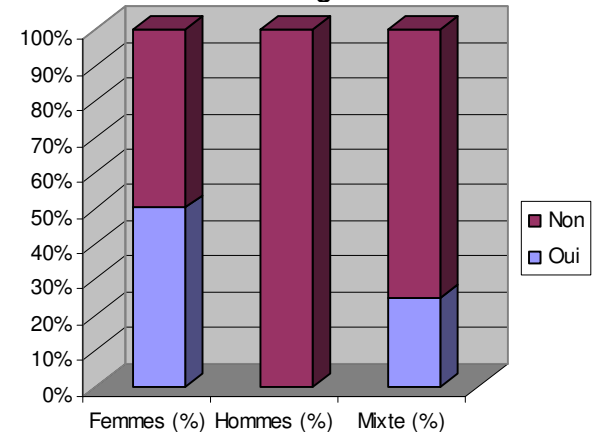
7) S'il y avait un attentat à la bombe biologique/chimique, suivriez-vous les directives données par les autorités, même si celles-ci vous demandaient de rester dans la zone contaminée ?



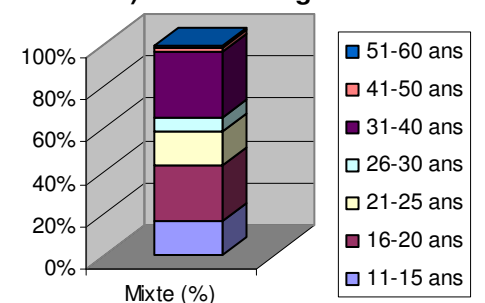
8) Aimeriez-vous en savoir davantage sur ce sujet ?



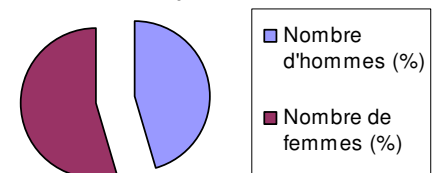
9) Avez-vous déjà parlé de ce sujet avec votre entourage ?



10) Tranche d'âge ?



11) Sexe ?



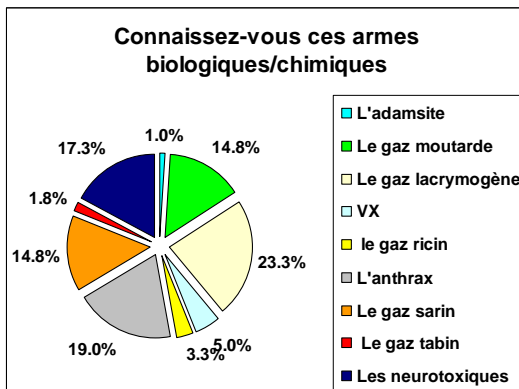
Nombre de personnes interrogées : 68

Conclusion

Ces sondages nous permettent de répondre à notre problématique en tirant la conclusion suivante : la majorité de la population craint en effet les bombes biologiques/chimiques (graphiques 1 et 3), et ce, essentiellement pour des raisons d'effets à long terme, de difficulté à enrayer les contaminations sur l'environnement, ainsi que par manque d'information (question 2). De là, il n'y a qu'un pas pour déduire que ces bombes spéciales effraient tout autant, si ce n'est davantage, que leurs consoeurs conventionnelles (graphique 5). Cette réponse demeure cependant étrange, dans la mesure où il n'y a, à ce jour, encore jamais eu d'attentat à la bombe biologique/chimique, et que la plupart des gens ne connaissent que partiellement, voire pas du tout, les effets précis de telles bombes (graphique 4). Mais peut-être une partie de la réponse réside-t-elle dans un manque de confiance vis-à-vis des autorités, jugées incompétentes pour gérer ce genre de situation (questions 6 et 7)...

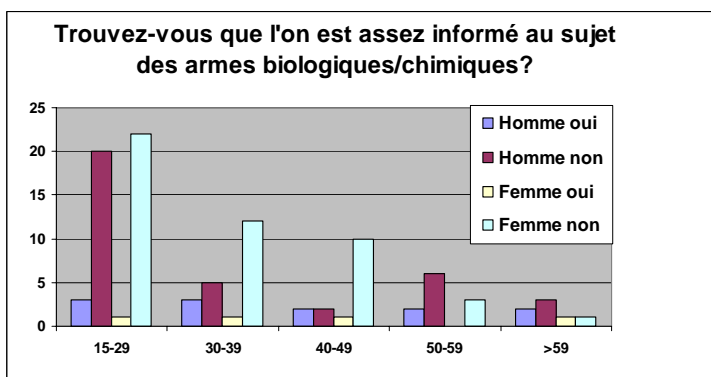
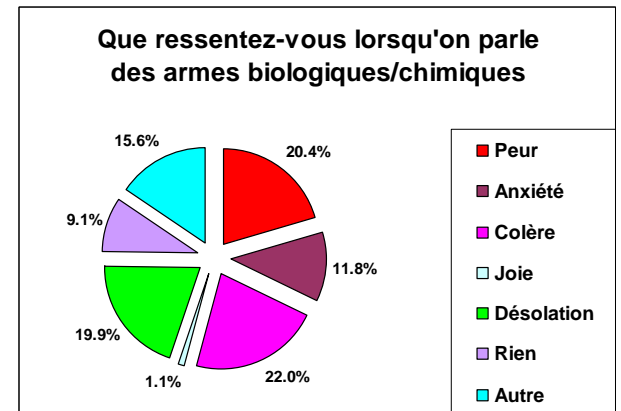
Est-ce que les armes biologiques/chimiques sont un sujet tabou ?

Dans le cadre de notre cours de TCPI (Travail coopératif sur un projet interdisciplinaire), nous avons réalisé un sondage par nos soins afin de répondre à notre problématique. Nous avons interrogé une centaine de personnes dans la rue, à Lausanne, de façon aléatoire. Nous avons traité les données que nous avons mises sous forme de graphique.



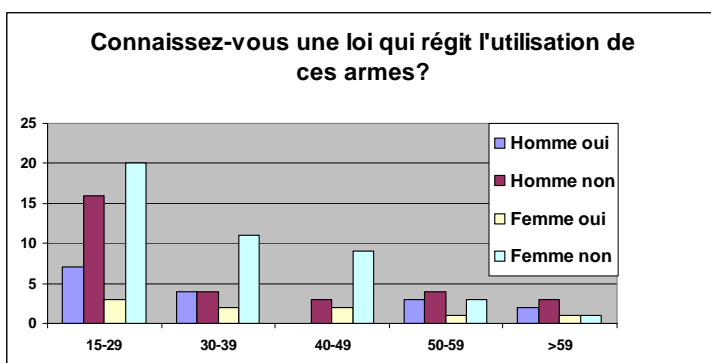
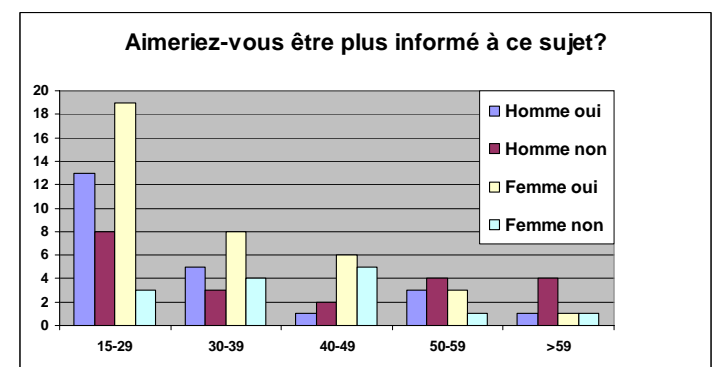
- Nous pouvons constater que les armes biologiques/chimiques les plus connues par la population sont les armes ayant été utilisées lors de différentes guerres, à l'exception du gaz lacrymogène que la plupart des personnes connaissent dû à son utilisation très répétitive par la police.

- Les trois principaux sentiments que les personnes associent aux armes biologiques/chimiques suite à notre sondage sont la colère, la peur ainsi que la désolation.

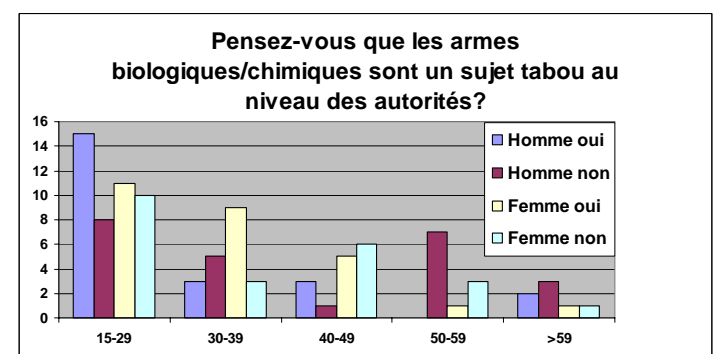


- Les personnes trouvant qu'elles ne sont pas suffisamment informées, nous ont principalement dit qu'elles pensaient que c'était sûrement dû à un manque de participation des médias et que les autorités ont peur que la population cède à la panique.
- La plupart des personnes pensant être assez informées à ce sujet nous ont révélées que c'était dû au fait qu'ils avaient fait leur service militaire.

- Les personnes ayant répondu qu'elles ne désiraient pas être plus informées à ce sujet est simplement dû à un manque d'intérêt de leur part.
- Pour les personnes ayant répondu oui, c'est pour savoir ce qu'elles devraient faire en cas d'une éventuelle attaque ou simplement pour approfondir leurs connaissances.



- Les personnes pensant que les armes biologiques/chimiques sont un sujet tabou au niveau des autorités nous ont dit que c'est par un manque d'informations dû au fait que les autorités auraient peur d'un mouvement de panique venant de la population et que ces armes sont trop dangereuses pour en parler.



D'après Mme la Conseillère d'Etat, Jacqueline de Quattro, le sujet des armes biologiques/chimiques n'est pas tabou mais est susceptible de créer une psychose au niveau de la population. Mme de Quattro pense que la population est informée d'une manière judicieuse et qu'en cas d'une alerte, des concepts d'information et de communication sont élaborés. Pour l'information, Mme de Quattro nous a répondu que la population pourrait s'informer elle-même via la littérature scientifique mais que son département pourrait envisager à contribuer à vulgariser des thèmes complexes via les moyens de communication modernes.

D'après Mr Jeanneret, rédacteur en chef adjoint du Matin, les armes biologiques/chimiques ne sont pas un sujet tabou. Par contre il nous dit que les pays les utilisant ne vont, bien évidemment, pas le révéler et que cela relève du secret militaire. Mr Jeanneret pense que la population suisse n'est effectivement pas assez informée au sujet de ces armes malgré la menace qu'elles représentent. Il nous fait aussi savoir que, de son point de vue, si l'on informait plus la population, les 80% de gens qui n'ont pas peur de ces armes pourraient devenir craintifs.

Au niveau des médias, tant Mme de Quattro que Mr Jeanneret nous disent que les médias ne filtrent en aucun cas l'information à ce sujet.

En conclusion :

Nous pouvons dire que la population est divisée pour la réponse de notre problématique même si une légère majorité pense que c'est un sujet tabou. Ce résultat peut s'expliquer par un manque d'information générale sur le sujet et que ces armes effrayent un grand pourcentage de la population lausannoise. Le terme « tabou » est un mot aux contours mal définis, ce qui peut aussi expliquer la divergence d'opinion.